

Ensemble, pour nos retraites, en grève le 5 décembre !

Partout dans le monde, nous assistons à un réveil des peuples pour réclamer plus de justice sociale et plus de démocratie. Ces mobilisations aux origines diverses montrent que le libéralisme, la captation des richesses, la progression des inégalités, les abus de pouvoir, les atteintes aux libertés et la violence répressive qui l'accompagne, sont de plus en plus contestés.

En France aussi, les foyers de colère sont nombreux. Le gouvernement poursuit le démantèlement du modèle social français en s'attaquant notamment aux règles d'indemnisation du chômage et en projetant une réforme désastreuse des retraites.

La dégradation des conditions de travail des enseignant-es du 1er degré et la faiblesse de nos salaires n'est plus à démontrer. Il faut continuer à nous mobiliser pour obtenir des avancées sur ce terrain. Il nous faut aussi continuer à échanger ensemble sur notre métier, tel est l'objet du stage « école maternelle » du 20 janvier.

Une séquence s'ouvre également pour les directeurs et directrices d'école : questionnaire à remplir, allègement des tâches... De belles promesses tant entendues par le passé. Le SNUipp-FSU Paris continuera de porter les revendications de nos collègues, notamment lors du groupe de travail académique du 21 novembre.

Enfin, malgré l'opposition unanime des organisations syndicales, de « nouvelles lignes directrices de gestion », ont été adoptées. Pour le Ministère, via la suppression des instances paritaires, il s'agit de faire sauter les verrous du cadre collectif et de mettre à mal deux principes chers au SNUipp et à la FSU : l'équité et la transparence. C'est inacceptable !

Ne restons pas isolé-e ! C'est ensemble qu'on luttera contre la réforme des retraites et qu'on réussira à reprendre la main sur notre travail, en construisant une mobilisation dans la durée et en étant massivement en grève et dans la rue le 5 décembre !

L'équipe du SNUipp-FSU Paris

PARIS 20 PPDC

P1

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 18/11/2019

SOMMAIRE

- p. 2** Stage maternelle du 20 janvier 2020
Mouvement inter-départemental
- p. 3** Rapport Azéma-Mathiot sur
l'Éducation prioritaire
- p. 4** Bulletin de syndicalisation

Dans ce journal : une affiche sur la Réforme des retraites

À afficher en salle des maître-sses pour lancer la discussion sur le rapport Delevoye et construire la mobilisation et le 5 décembre.

N'hésitez pas à nous solliciter, nous venons dans les écoles sur le temps de midi pour en parler.

Retrouvez sur notre site tout un dossier sur la mobilisation en cours et toutes les dates de RIS et d'AG d'arrondissements.

Stage maternelle, déjà l'heure de s'inscrire !

Lundi 20 janvier 2020 de 9h à 16h30

Depuis quatre ans, le SNUipp-FSU Paris organise un stage de formation syndicale spécial « école maternelle » dans les locaux nationaux du SNUipp-FSU, 12 rue Cabanis, 14e. Ce stage est ouvert à tous-tes, syndiquée-s ou non et l'autorisation d'absence est de droit. Pour pouvoir y participer, il faut envoyer un courrier à votre IEN un mois avant la date du stage.

Le nombre de places étant limité, et pour une meilleure organisation de la journée, merci de nous envoyer également un mail à snu75@snuipp.fr pour vous inscrire.

Pour information, vous avez droit à 12 journées de formation syndicale par an, n'hésitez pas à vous en saisir pour reprendre la main sur notre métier !

La matinée : Ces enfants qui ne veulent pas apprendre

Intervention de Serge Boimare

Professeur et psychologue, Serge Boimare propose une analyse du cas des élèves qui « ont peur d'apprendre » et donne des pistes fondées sur une pratique pédagogique dans laquelle des références culturelles fortes sont des moyens de travailler avec les élèves en grand échec.

Il nous proposera, tout d'abord, de réfléchir aux questions suivantes :

- Quelles raisons mystérieuses poussent des enfants intelligents à se montrer réfractaires à l'apprentissage dès leur entrée à l'école maternelle ?

- Que faire lorsque les soutiens personnalisés que nous mettons en place pour les aider ne changent rien et parfois même cristallisent les oppositions ?

- Comment éviter que les professeurs ne se découragent devant ces situations qui paraissent sans issue dans la classe ?

Répondre à ces questions l'amènera ensuite à faire des hypothèses sur les causes et les conséquences de ces comportements qui nous dérangent et nous

interpellent. Mais aussi à soutenir l'idée qu'un nourrissage culturel quotidien fait à partir des textes fondateurs de notre patrimoine culturel (contes et mythes en priorité), suivi d'un entraînement à s'exprimer, peut donner à ces enfants les moyens de sortir de cette peur d'apprendre qui les conduit vers un échec scolaire inéluctable.

Depuis plus de quarante ans, Serge Boimare, professeur et psychologue, accompagne des enfants et des adolescent-es qui sont réfractaires à l'entrée dans les apprentissages scolaires. Il a commencé comme instituteur spécialisé, puis est devenu rééducateur et psychologue clinicien, avant de devenir le directeur pédagogique du Centre Claude Bernard à Paris, jusqu'en 2010. Il est maintenant consultant près de la ville de Genève.

Il est l'auteur chez Dunod de *L'enfant et la peur d'apprendre*, *Ces enfants empêchés de penser*, *La peur d'enseigner*, *Retrouver l'envie d'apprendre* publié en 2019.

L'après-midi est en cours de finalisation, nous vous en dirons plus très bientôt !

Permutations, changer de département à la rentrée 2020

Suite au vote de la loi de réforme de la Fonction publique cet été, le gouvernement entend mettre en application les articles concernant les prérogatives des délégué-es du personnel. Malgré tout, il est important que les collègues qui souhaitent être accompagné-es dans leurs démarches nous contactent !

Les permutations sont réalisables, d'une part quand les possibilités de sortie du département d'origine et d'entrée sont en adéquation et d'autre part si le barème est suffisant. Ainsi, il est difficile de quitter un département déficitaire ou très peu demandé et difficile d'entrer dans un département excédentaire ou très demandé.

Depuis plusieurs années il est très difficile de sortir de l'académie de Paris. Le SNUipp-FSU revendique une augmentation des possibilités de mobilité géographique.

Les éléments de barème sont disponible sur notre site dans l'onglet Carrière, rubrique Mouvement inter-départemental. Un calculateur de barème et les statistiques des années antérieures sont également disponible en ligne sur <https://e-permutations.snuipp.fr/75/accueil>.

Le serveur SIAM sera ouvert du mardi 19 novembre à 12h au lundi 9 décembre à 12h. Les résultats seront publiés sur SIAM le lundi 2 mars 2020.

Éducation prioritaire, encore un rapport qui va à l'encontre de l'ambition que nous portons.

Mardi 5 novembre, Jean-Michel Blanquer a présenté le rapport Azéma-Mathiot. Ce rapport fait fi du travail pédagogique et éducatif engagé par les équipes enseignantes dans le cadre des réseaux. Si Jean-Michel Blanquer retient tout ou partie de ces pistes, nous assisterons à la disparition d'une politique nationale d'Éducation prioritaire sans en avoir réalisé au préalable un véritable bilan, avec l'ensemble des acteurs concernés. Pour le SNUipp et la FSU, la dégradation de la situation sociale dans bien des quartiers de l'Éducation prioritaire demanderait que les moyens, pour toutes les écoles et établissements concernés y compris les lycées accueillant ces élèves, soient renforcés plutôt que fragilisés.

Les principales mesures portées par le rapport

La carte REP + serait maintenue à l'identique jusqu'en 2022. Le rapport propose que la 3ème tranche de la prime REP+ soit liée à « l'investissement et l'engagement des équipes » et « à l'élaboration d'un projet de formation continue alimenté par une démarche de recherche-action centrée sur la difficulté scolaire et la participation aux modules de formation induits hors temps scolaire ».

Le rapport promeut une délabellisation des REP. Les réseaux seraient remplacés par « une politique de priorisation académique » sous l'autorité du recteur. Cette politique concernerait les écoles et établissements rencontrant des difficultés d'exercice (REP actuels, écoles et collèges en difficulté de l'espace rural), les réseaux en situation transitoire (ex-réseaux concernés par une politique de mixité) et en situation d'éloignement (Indice d'éloignement construit par la Depp). La prime REP serait remplacée progressivement par une prime d'installation pour les établissements non attractifs à condition d'y travailler pendant une durée minimale.

De nouvelles prérogatives seraient octroyées aux Académies : priorisation en termes de mobilité intra-académique, bonifications de carrière, bonifications indemnitaires, classement des établissements, possibilités d'expérimentations organisationnelles.

Contre la liquidation de l'Éducation prioritaire !

Le SNUipp et la FSU sont opposés à la plupart des propositions portées par le rapport Azéma-Mathiot. L'argument de la prise en compte des territoires ruraux en difficultés sociales et scolaires, de l'éloignement et des écoles orphelines est utilisé pour délabelliser les REP et supprimer les indemnités des enseignant-es.



On déshabille Paul pour habiller Pierre et encore... Au final, c'est la mise en place d'une concurrence inacceptable entre les territoires ruraux et urbains.

« Une politique de priorisation académique » aura pour conséquence de générer de l'insécurité, de l'instabilité permanente pour les équipes enseignantes. L'attribution locale de moyens dépend beaucoup des rapports de force politiques locaux, il y a un véritable risque de dévoiement des fonds de l'Éducation prioritaire. C'est aussi une nouvelle étape vers une territorialisation de l'École où la définition d'une politique de l'Éducation prioritaire par des critères nationaux garant de l'équité serait abandonnée pour

privilégier de « nouvelles formes de co-construction État-collectivités ».

Quant à la 3ème tranche de la prime REP+, il s'agit bien d'une prime au mérite qui va générer concurrence, conflit et iniquité.

C'est inadmissible !

Pour une réelle ambition de lutte contre les inégalités scolaires

Le SNUipp-FSU porte une toute autre vision de l'Éducation prioritaire, avec une labellisation unique comprenant les REP, REP+ et les écoles orphelines ainsi qu'une véritable ambition pour la réussite de tous les élèves.

Si les augmentations salariales sont nécessaires au regard du salaire moyen des enseignant-es par rapport à la moyenne des pays comparables de l'OCDE, ce n'est pas suffisant pour attirer et retenir les enseignant-es en EP. Il faut abaisser les effectifs dans toutes les classes, retrouver des RASED complets, une formation continue en lien avec les demandes du terrain, une formation initiale qui rende explicite les apprentissages aux élèves en difficulté, un suivi et un accompagnement des jeunes collèves.

Par ailleurs, ce rapport ignore les problématiques de la médecine scolaire et de la santé des élèves qui ont pourtant un impact sur la réussite scolaire.

Le SNUipp et la FSU ont demandé à être reçus par le Ministre. Nos organisations mobiliseront les enseignant-es si les préconisations de ce dernier rapport étaient reprises par le Ministère.